

l'Ouest. Peut-être que 90 jours ne constituent pas un problème pour les grandes raffineries de Toronto mais beaucoup de raffineurs montréalais exigent \$8 le baril bien avant la fin des 90 jours décalés par Bill Davis.

Qu'arrivera-t-il alors? Est-ce que les raffineurs montréalais vont refuser d'approvisionner l'Est de l'Ontario y compris Ottawa? Y aura-t-il des files d'attente aux pompes à essence? Ou M. Claude Isbister, économiste récemment chargé par le gouvernement de l'Ontario d'examiner ces questions, va-t-il persuader Bill Davis que les prix de l'Est de l'Ontario devront s'aligner sur ceux de Montréal? Dans ce cas l'Ontario aura son propre régime de double prix pendant 45 jours, le prix faible pour Toronto et le prix fort pour l'Est de l'Ontario. Mais, on le sait, Toronto est le théâtre des opérations provinciales. Pour l'instant, je prévois avec pas mal de certitude qu'une élection provinciale aura lieu avant le 30 septembre en Ontario. L'Est de l'Ontario ne fera pas le poids le moment venu.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Parlez-nous des résultats.

**M. Francis:** Je n'ai pas le don de prédire l'avenir. J'ai appris à mes dépens et je suis donc un peu prudent dans mes prédictions. Je dirai simplement que j'espère que les électeurs ontariens feront le choix qui s'impose.

J'exhorte tous les oppositionnels à mettre un terme à cette prolongation stupide de la session. Qu'on mette aux voix le bill C-66 et les amendements. On ne saurait vraiment pas accroître son capital politique en prolongeant le débat actuel.

**Des voix:** Bravo!

● (1740)

[Français]

**M. Roch La Salle (Joliette):** Madame le président, je suis très heureux de participer à ce débat. Je sais que plusieurs députés se posent certaines questions, compte tenu de la longueur de ce débat. Mais nous croyons, nous de l'opposition, qu'il est de notre devoir de réfuter et de combattre ce projet de loi qui fera, bien sûr, très mal à une catégorie très particulière de gens, savoir les travailleurs. C'est pour ces raisons que nous n'acceptons pas cette loi qui amène une catégorie très particulière des moins nantis à répondre à l'objectif de ce budget, en fait nécessaire d'après le gouvernement, qui serait de 500 millions de dollars par année.

J'écoutais il y a quelques minutes le ministre du Revenu national (M. Basford) qui déjà prépare peut-être une petite fantaisie à l'effet qu'on serait tenté de reprocher aux trois partis de l'opposition les retards apportés au remboursement parce que, le bill n'étant pas adopté, il ne serait pas possible au ministère du Revenu national de faire les remboursements qui s'imposent. Il aurait peut-être été souhaitable qu'on attende d'abord de voter cette loi pour l'appliquer. A ce moment-là il n'y aurait pas eu de remboursements en retard.

Si l'on voulait véritablement étudier les difficultés que va apporter ce bill à l'égard d'une catégorie très particulière de gens que sont les travailleurs, il n'y aurait peut-être pas de remboursements à faire, parce que j'avais cru, et je crois toujours, qu'il aurait été possible de récupérer cet argent qui semble nécessaire pour atteindre l'objectif d'un prix unique à travers le Canada, peut-être par le biais de l'impôt sur le revenu.

Nous nous posons de sérieuses questions. Pourquoi ces exemptions? Pourquoi ces exemptions à l'égard de certai-

#### *Taxe d'accise—Loi*

nes catégories de gens qui sont beaucoup plus capables de payer que la classe des travailleurs? Je me limiterai encore une fois dans ce débat à constater les souffrances et les difficultés qu'on cause à cette classe de travailleurs qui ne peut pas s'en tirer autrement. On accorde des exemptions à certaines catégories qui sont sûrement mieux placées pour réaliser l'objectif du gouvernement qui semble nécessaire: le budget—mais qui laisse supporter ce poids par les travailleurs.

J'ai entendu plusieurs députés et j'ai relu plusieurs discours. Dans nos circonscriptions, madame le président, tous les députés, les ministériels comme ceux de l'opposition, sont témoins de quantité d'intervention faites par des électeurs qui sollicitent les députés de chaque circonscription pour faire entendre raison au gouvernement sur cette loi que nous considérons discriminatoire et injuste. Nous la considérons comme telle et nous croyons que nous avons raison. Nous savons parfaitement bien que pour les ministériels c'est la même chose, madame le président. Nous connaissons le système. Il n'y a pas d'erreur là-dessus. Alors faut-il défendre le ministre même s'il a tort? Mais dans les circonstances on nous accuse de retarder ce débat, cependant, je voudrais bien qu'on le dise tout haut. Nous pensons que nous répondons à une responsabilité que nous avons ici à la Chambre et qui est celle de ne pas appuyer une loi lorsqu'elle est mauvaise. Bien sûr le système nous entraîne souvent—et cela des deux côtés de la Chambre—à exagérer sur certaines mesures. Mais en ce qui a trait au bill C-66 qui prévoit cette augmentation et la récupération de 500 millions de dollars par année qu'on laisse supporter par cette catégorie de travailleurs qui n'ont aucune chance de s'en sortir, nous allons la combattre cette loi, madame le président, et je pense que nous avons raison de le faire.

La semaine dernière, j'écoutais le député de Skeena (M<sup>me</sup> Campagnolo), qui disait avoir le courage d'appliquer une mesure impopulaire. Une augmentation d'impôt est toujours impopulaire, mais je pense qu'elle est répartie d'une façon plus juste que la loi présentée actuellement.

Mais si on se reportait, madame le président, à la veille des élections, il y a un an, il est clair qu'on n'aurait pas osé présenter une telle mesure, et aujourd'hui, compte tenu des bonnes dispositions que semblait avoir le gouvernement il y a un an, on présente des mesures semblables. Cet après-midi, je faisais remarquer au ministre de l'Agriculture (M. Whelan) une décision de son ministère qui fait mal à une catégorie de producteurs de lait, après lui avoir promis un revenu équitable. Mais par le biais d'une autre mesure on leur enlève de la main gauche ce qu'on leur a donné de la main droite. Et de la même façon, on s'empresse de dire qu'on n'a pas augmenté le impôts dans le nouveau budget. Mais de façon détournée, on va puiser dans les poches directes du travailleur un impôt qui n'est ni plus ni moins que direct.

Et nous avons la conviction, nous, de répondre et de combattre une loi qui semble très injuste. Et c'est pour ces raisons, madame le président, que nous continuerons à réclamer auprès du gouvernement une oreille plus attentive, un esprit plus ouvert, et bien sûr, une politique plus juste pour l'ensemble du Canada.

Nous ne contestons pas cet objectif, savoir qu'on établisse un prix unique pour l'essence à travers le Canada, mais nous contestons la façon dont on va récupérer l'argent pris dans les poches d'une catégorie de citoyens en particulier.

Je crois également, madame le président, un de mes collègues l'a souligné tantôt, que nous indisposons énor-